



Association à but humanitaire déclarée au Journal Officiel

du 21 octobre 1965 et régie par la loi de 1901

Présidents d'Honneur : Pr. Alexandre MINKOWSKI, 1990-2004 ; Dr. Elisabeth ZUCMAN, depuis 2004

5 rue de Cernay 91470 Les MOLIÈRES - 01 60 12 12 10

Les Tout-Petits

27 Aout 2018

SOLIDAIRE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Chère amie, cher ami des Tout-Petits,

Depuis plusieurs années, vous exprimez votre soutien à notre association, nous vous en sommes très reconnaissants et vous en remercions. Ami fidèle, vous avez pu ainsi contribuer à l'évolution et au développement de la qualité de vie de nos résidents et de leurs familles.

L'association s'est engagée à accompagner les personnes fragiles tout au long de leur vie et à aider les familles à trouver les réponses à leurs questions.

- Quel devenir quand les parents ne seront plus là ?
- Où seront-ils accueillis ?

Encouragés par nos réalisations passées appréciées, nous nous battons en permanence pour la création de place et de solutions adaptées.

Votre participation active permettra de faire face à une demande croissante. Il y a urgence !

Le legs ou la donation sont des solutions complémentaires qui s'offrent à vous pour poursuivre votre générosité et pour nous aider à continuer nos actions.

..... **COUPON RÉPONSE À RENVOYER DANS L'ENVELOPPE CI-JOINTE**



Je soutiens les Tout-Petits !

15€ 30€ 50€ 100€ 150€

Dons libres :

.....

• Je règle par chèque : bancaire postal

• ou par carte bancaire :   

Numéro : _____

Expire le : _____ mois _____ année 3 derniers chiffres au verso : _____

• Je reçois mon reçu fiscal par email :



Faites un don par Internet sur
www.association-les-tout-petits.org

Association Les Tout-Petits - 5, rue de Cernay 91470 LES MOLIÈRES

Date de naissance :

..... / /

Date du jour :

..... / /

Signature :



Ainsi, vous contribuerez à :

- Agrandir nos établissements et services
- Ouvrir de nouveaux lieux d'accueil innovants où seront privilégiés le bien-être et l'ouverture au monde.

Si vous souhaitez continuer à donner vie à nos actions sociales sans porter préjudice à vos intérêts familiaux, vous pouvez consentir un legs, une donation ou un financement significatif. N'hésitez pas à nous contacter.

Pour vous aider à avoir un aperçu général des différents types de transmissions, nous vous avons préparé un petit recueil d'informations, ci-joint.

Nous sommes disponibles pour répondre à toutes vos questions.

Merci du fond du cœur,

Le Président
Thierry LORIN

www.association-les-tout-petits.org



@lestoutpetits91



lestoutpetits



Réduction d'impôts

Vous pouvez déduire 66 % de votre don dans la limite de 20 % du revenu imposable

Vous donnez :	15 €	30 €	50 €	100 €	150 €
Cela ne vous coûte que :	5,10 €	10,20 €	17,00 €	34,00 €	51,00 €

La loi Informatique et Libertés du 6/1/78 vous permet d'exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant.
Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions d'autres organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de cocher la case ci-contre :